



→ Communiqué de presse

Lundi 18 octobre 2010



Contrat Région-Pays de Brest 2006-2012 **Un programme de 41,7 M€ autour de 63 projets de grande ampleur**

Instruments de mise en œuvre de la politique territoriale du Conseil régional de Bretagne, les contrats Région-Pays signés entre 2006 et 2007 font l'objet d'une révision à mi-parcours permettant de les faire évoluer.

Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil régional, et François Cuillandre Président du Pays, ont signé, ce jour à Landerneau, l'avenant au contrat Région-Pays de Brest.

Portant sur une dotation globale de près de 41,7 M€, le contrat Région-Pays de Brest comporte, notamment, **63 projets structurants d'intérêt régional (31,4 M€ de crédits Région)**. La révision, de grande ampleur, a permis d'introduire **35 nouveaux projets**.

Priorité au maritime

Ce contrat se caractérise par d'importants chantiers dans le domaine de **la mer**, avec 18 projets et plus de 32 % des subventions Région. Les actions, très diverses, portent aussi bien sur le réaménagement des structures portuaires (**espaces publics du port de commerce et du pôle nautique du Moulin blanc à Brest**) que sur des travaux dans les centres nautiques intercommunaux de **Landunvez** et **Plougonvelin**.

Océanopolis bénéficie d'un soutien conséquent, notamment en matière d'investissements : nouveaux **bâtiments d'expositions temporaires et bassins à loutres**.

Sur le champ touristique, des interventions marquantes sont programmées sur plusieurs sites : station touristique de **Morgat** (2,12 M€), aménagement de la **Pointe Saint-Mathieu** ou encore réhabilitation du village de **Ménéham**.

Au chapitre de la **culture** (6 projets et 22 % des crédits Région), la Région accompagne la rénovation du **Quartz à Brest**, mais aussi la construction d'équipements plus modestes à **Plabennec** et **Plouguerneau**.

Développement économique, accessibilité et transports multimodaux

Enfin, le **développement économique** et **l'accessibilité** sont au cœur du contrat, avec une priorité donnée au **foncier** (5 zones d'activités sont aidées) et **aux transports de l'agglomération brestoise** : le **tramway** proprement dit (financement d'études à différents stades) mais aussi l'intermodalité : pôles d'échanges et parcs relais le long des lignes, gare routière de **Saint-Renan**, création de voies vertes en ceinture de Brest.

Et le numérique

La révision du Contrat est aussi l'occasion de doter le territoire d'une enveloppe numérique. La Région souhaite en effet assurer la cohérence de l'accès de tous au haut débit en Bretagne, **en laissant les collectivités libres des aménagements dans leur propre espace géographique**. Le Pays de Brest est innovant en la matière aussi bien en terme d'infrastructures que d'usages. Un réseau métropolitain à haut débit a été mis en place en 2009 sur l'agglomération et le pays souhaite lancer un appel à projet numérique fin 2010. Parallèlement, l'étude d'un schéma directeur est engagée depuis janvier 2010.

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Rose-Marie Louis - 02 99 27 97 76

La révision du contrat Région-Pays de Brest

Après révision à mi-parcours, le Contrat Région-Pays de Brest 2006-2012 porte sur une dotation globale de **41 692 515 €** :

- une dotation de 31 390 387 € pour l'enveloppe 2, destinée à financer 63 grands projets ;
- une dotation de 7 843 070 € pour l'enveloppe 3 au titre du financement de projets locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local,
- une dotation numérique de 1 953 845 €
- une dotation ingénierie de 505 213 €.



Le pays de Brest en chiffres

- 1 Communauté urbaine -**Brest Métropole Océane**- et 6 communautés de communes : CC de Plabennec et des Abers, CC de l'Aulne maritime, CC de la presqu'île de Crozon, CC du Pays d'Iroise, CC du Pays de Landerneau-Daoulas et la CC du Pays de Lesneven et de la côte des Légendes.
- 89 communes
- 385 219 habitants sur un territoire de 1 678 km², soit 230 h/km²

A Plouedern : une crèche interentreprises, facteur d'attractivité pour le territoire

Avant la signature de l'avenant à Landerneau, les élus ont visité à Plouedern, la **Cabane aux Bruyères**, crèche inter-entreprises qui vient d'être inaugurée au cœur d'une zone d'activités accueillant des entreprises majoritairement agroalimentaires.

L'originalité de ce projet, **porté par deux Communautés de communes, Landerneau-Daoulas et Lesneven-Côte des légendes**, est de contribuer à l'attractivité économique du territoire, les entreprises implantées dans le secteur employant majoritairement du personnel féminin avec des contraintes de production spécifiques.

A ce jour, le pôle économique de Mescoden/Saint-Eloi, à cheval sur les deux CC, regroupe, sur 150 ha, une soixantaine d'entreprises et plus de 1 700 emplois. La zone est appelée à se renforcer avec de nouveaux espaces industriels à venir, 50 ha à terme. La crèche est donc considérée comme un élément porteur de valeur ajoutée dans le choix d'implantation des entreprises.

Le projet permet d'accueillir **40 enfants de 7h30 à 19h**. L'équipement, ouvert depuis août, est situé dans une zone d'activités à haute qualité environnementale et la crèche a donc intégré les mêmes critères : elle est installée dans un **bâtiment basse consommation** anticipant la réglementation thermique de 2012 (moins de 50 kWh/m²/an) : ossature en bois massif, isolé par l'extérieur et bardé en bois, utilisation de matériaux naturels (bois, linoléum naturel, laine de bois, peinture sans COV, fermacel (gypse naturel), mur en terre crue...

Le mode de **chauffage au bois** (chaudière à granulés), est complété par un appel à des sources d'énergie renouvelable photovoltaïque et eau chaude solaire.



La Région a attribué une subvention de **321 200 €** à ce projet, soit 20% du coût global (1,6 M€).

Les 63 projets de grande ampleur du contrat Région-Pays de Brest

PROJETS	BUDGET (total/part Région)
Pour un dispositif de formation réactif au service des compétences humaines	
Etudes en vue de la création d'un campus des métiers par un transfert du Centre de Formation d'Apprentis	1,44 M€ / 720 000 €
Institut de formation des apprentis : Travaux de confortation et de sécurité des bâtiments actuels	936 880 € / 468 440 €
Modernisation de la plate-forme de formation spécialisée pour le secteur de la maintenance navale	2M€ / 200 000 €
Construction d'un laboratoire de recherche à l'ESC Bretagne Brest-Investissement	300 000 € / 60 000 €
Construction d'un laboratoire de recherche à l'ESC Bretagne Brest-Fonctionnement	1,16M€ / 132 000 €
Pour une définition de stratégies territoriales de développement économique et social	
Création de ZAC de Lavallot Nord-Guipavas-approche entrée de ville et développement durable	12,5 M€/ 1 M€
Création de la ZAC du Parc de l'Hermitage	8,15 M€ / 815 000 €
Zones d'activités économiques de Mescoat/Kergonidec/Bel Air à Landerneau	3,47 M€ / 500 000 €
Création et aménagement d'une zone d'activités économiques à Saint-Eloi (secteur de Leslouc'h)	3,59 M€ / 300 000 €
Création et aménagement d'une zone d'activités économiques à Mescoden (secteur de Saint-Eloi)	1,7 M€ / 240 000 €
Création et aménagement d'une zone d'activités économiques ZAC de Prat-Pip à Guipavas	8,20 M€ / 600 000 €
Création et aménagement de la zone d'activités économiques du Parcou	1,35 M€ / 135 000 €
Réhabilitation de friches industrielles du site remorques Rolland à Pencran en hôtel d'entreprises	4M€ / 400 000 €
Restructuration de filières en mutation – Accompagnement des PME et TPME	450 000 € / 135 000 €
Création d'un incubateur d'entreprises au sein de l'ESC Bretagne Brest	850 000 € / 255 000 €
Pour un projet agricole partagé, à la fois performant et respectueux de l'environnement	
Etude prospective filières et foncier agricole en Pays de Brest	71 564 € / 30 000 €
Pour une exemplarité des démarches environnementales	
Maison de l'environnement/Loperhet	1,05 M€/ 210 000 €
Valorisation des matières fermentescibles en presqu'île de Crozon	1,3 M€/ 130 000 €
Construction d'un centre de transfert de déchets sur l'île Molène	545 000 € / 150 000 €
Pour une Bretagne équilibrée, accessible et connectée à l'Europe et au monde	
Etudes pré-opérationnelles Tramway de l'agglomération brestoise	6,01 M€ / 1 M€
Etudes d'accompagnement du projet de tramway : aménagement d'espaces publics et amélioration du plan de circulation	354 000 € / 106 000 €
Plan d'action mobilité durable en accompagnement du projet Tramway	5,62 M€ / 1,124 M€
Renforcement de l'intermodalité grâce à la création de pôles d'échanges et parcs relais le long de la ligne de tramway	670 000 € / 134 000 €
Constitution d'un nœud d'échange intermodal autour de la Gare routière intermodale de Saint-Renan	558 210 € / 130 000 €
Création de voies vertes « piétons – cycles » sur le boulevard de contournement de Brest (RD 205 – Boulevard de l'Europe)	675 000 € / 183 000 €
Voies vertes et déplacement doux en accompagnement du contournement nord ouest de Lambazellec à Brest	270 000 € / 54 000 €
Extension du réseau métropolitain à haut débit	1, 968 M€ / 833 600 €

Accompagnement du Centre de ressources dans le développement des Usages innovants et du lien social sur les territoires	172 774 € / 84 150 €
Pour une affirmation de la vocation et de la spécificité maritimes de la Bretagne	
Reconversion du site militaire de Terenez pour l'accueil d'activités nautiques et économiques	1,11 M€ / 222 980 €
Réhabilitation Aménagement Reconversion Port de Camaret	1,8 M€ / 300 000 €
Aménagement des mouillages dans l'aber Benoît	900 000 € / 180 000 €
Port du Château-2ème tranche-digue ouest et pannes de plaisance	7,46 M€ / 1,49 M€
Requalification des espaces publics du port du commerce de Brest	2,75 M€ / 700 000 €
Aménagement de la Zone d'Activités pour les Professionnels de la Plaisance Tranche fonctionnelle n°2 - 2006-2008	828 372 € / 164 000 €
Réorganisation et aménagement des espaces publics du pôle nautique touristique du Moulin-Blanc	4,23 M€ / 600 000 €
Aménagement du Plateau technique nautique du Moulin blanc à Brest	3,26 M€ / 652 963 €
Centre nautique intercommunal de Landunvez/Pays d'Iroise	1 M€ / 200 000 €
Centre nautique intercommunal de Plougonvelin/pays d'Iroise	570 000 € / 114 000 €
Réhabilitation/modernisation du centre d'hébergement de Moulin Mer à Logonna Daoulas	840 000 € / 168 000 €
Réhabilitation de la station touristique de Morgat	10,9 M€ / 2,12 M€
Schéma de développement touristique durable de Plougonvelin - Valorisation du patrimoine	945 000 € / 283 000 €
Aménagement du site de la pointe St-Mathieu	1,2 M€ / 360 000 €
Réhabilitation du village de Meneham (Phase 2)	1,16 M€ / 316 865 €
Soutien à la mise en œuvre du Programme culturel d'Océanopolis (CCSTI de la mer) – 2007- 2009	2,9 M€ / 600 000 €
Soutien aux programmes d'investissements culturels d'Océanopolis (CCSTI de la mer) 2010-2012	1,86 M€ / 660 000 €
Création de pavillons d'expositions temporaires et évènementielles et de bassins à loutres à Océanopolis	3,4 M€ / 680 000 €
Pour une Bretagne équitable et solidaire	
Opération de renouvellement urbain de St-Martin à Brest : Conception et réalisation des espaces publics	2 M€ / 600 000 €
Centre ville de Brest Métropole Réhabilitation des espaces publics de la place St-Louis	1,8 M€ / 540 000 €
Le Froutven : création d'un quartier d'accueil des équipements métropolitains de Brest et du Pays de Brest	1,5 M€ / 500 000 €
Rénovation urbaine du quartier de Recouvrance (Brest)	1,09 M€ / 109 000 €
Aménagements urbains en cœur de ville de Landerneau	2,3 M€ / 460 000 €
Crèche "entreprises" sur la ZAE Loc Ar Bruc à Plouedern	1,6 M€ / 321 200 €
Pour la mise en place concertée d'un véritable service public de la culture	
Restructuration du Centre culturel le Family à Landerneau	3,35 M€ / 1,2 M€
Construction d'une salle culturelle de Plouguerneau	4,5 M€ / 900 000 €
Construction d'une salle culturelle de Plabennec	3,65 M€ / 730 000 €
Rénovation du Quartz de Brest	1,47 M€ / 295 440 €
Restructuration d'un bâtiment à vocation économique pour le développement d'une filière de production cinématographique	549 864 € / 150 000 €
Construction d'une Médiathèque centrale à Brest	18,25 M€ / 3,63 M€
Pour un développement touristique et sportif et des loisirs de qualité	
Acquisitions foncières et études préalables du grand stade de Brest -	2,2 M€ / 440 000 €
Réalisation d'une nouvelle tribune d'honneur au stade Francis Le Blé	2,5 M€ / 500 000 €
Construction d'une salle omnisport à Landerneau	6 M€ / 675 549 €
Construction d'une piste synthétique d'athlétisme à Landerneau	544 000 € / 108 000 €

Les contrats Région - Pays : mode d'emploi

La politique territoriale du Conseil régional de Bretagne (les contrats Région - Pays) est construite autour d'une enveloppe globale impliquant la définition de priorités et de projets d'envergure régionale ainsi que quelques projets d'intérêt plus local. La collectivité souhaite ainsi créer un maillage de pays complémentaires et non concurrents pour parvenir à un développement solidaire de la Bretagne.

Au croisement des priorités régionales et des projets de chaque territoire, les contrats Région-Pays définissent les actions structurantes à mettre en œuvre. Le budget qui leur est consacré jusqu'en 2012 s'élève à 276 M€.

4 enveloppes dédiées au financement de projets

Chaque contrat Région - Pays est défini autour de 4 enveloppes distinctes :

- la 1^{ère} recense l'ensemble des interventions de la Région sur le Pays dans le cadre de ses politiques (investissements immobiliers dans les lycées, infrastructures et transports...) ; ces actions qui sont financées par ailleurs n'entrent pas dans le contrat proprement dit.
- la 2^{ème} est destinée à financer des projets structurants pour le Pays et présentant un intérêt régional. Elle comprend les opérations placées au cœur des négociations et décidées conjointement par la Région et le pays.
- la 3^{ème} est utilisée pour le financement de projets plus locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local.
- une 4^{ème} enveloppe a été ajoutée en 2009. Afin d'assurer la cohérence du développement numérique de la Bretagne tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur territoire, la Région a doté chaque pays d'une enveloppe numérique. Au total, ce sont 16 M€ qui ont été accordés aux pays lors de la révision afin de leur permettre de financer différents types de projets :
 - des infrastructures visant à accroître le débit pour parvenir à une couverture en très haut débit ;
 - des actions en faveur du développement des usages : e-administration, lutte contre la fracture numérique, services aux entreprises ;
 - des études : plan directeur optique, stratégie de développement des usages...

Des crédits d'ingénierie complètent ces enveloppes afin de donner aux Pays les moyens de suivre et d'analyser l'évolution de leurs projets.

Le comité local

Composé notamment des signataires du contrat et des conseillers régionaux du territoire, le comité local est le lieu de suivi de l'avancement des grands projets figurant dans les deux premières enveloppes. Il sélectionne, par un vote à la majorité, les projets d'envergure locale de la 3^{ème} enveloppe ainsi que les projets numériques.

Une révision à mi-parcours

Trois ans après sa signature, chaque contrat Région - Pays fait l'objet d'une révision permettant, à la Région et au Pays, d'apprécier la mise en œuvre du contrat dans son ensemble et de faire évoluer la liste des projets. Courant 2009, les 21 contrats Région - Pays ont été révisés et font aujourd'hui l'objet de signature d'avenants.

Basé sur des échanges entre la Région et les territoires, le processus de révision a permis de mettre en avant la qualité des projets réalisés. La Région s'est montrée particulièrement attentive à la cohérence territoriale des projets et à la manière dont ils intègrent les exigences du développement durable. Elle veille, par ailleurs, à leur participation au développement culturel du territoire ainsi qu'à leur contribution à la valorisation du bilinguisme ; ces deux aspects ont été pris en compte dans la quasi-totalité des projets présentés.

Tous les Conseils de développement ont été amenés à participer à la démarche de révision, en participant aux choix opérés localement et en communiquant un avis à la Région afin de lui faire part de leur analyse sur les propositions qui lui étaient transmises.

Ainsi, au terme de cette révision, 710 projets sont inscrits dans le cadre de la 2^{ème} enveloppe des contrats Région – Pays.

Cette période de révision a également révélé le fait que la contractualisation à l'échelle des Pays a été le **moteur d'un réel dialogue entre les élus locaux**. De même, la forte implication des conseils de développement dans le processus de révision et la qualité des avis émis sur les propositions des Pays sont à relever, témoignage de la vitalité du dialogue local.



Les 21 projets d'avenants aux contrats de pays en chiffres

- 253 nouveaux projets,
- 154 projets renégociés,
- 210 projets abandonnés,
- soit un total de 710 projets accompagnés par la Région dans le cadre de l'enveloppe 2.